

Groupe de Travail – formation pour la réforme du lycée

Présent : M. DOURDAN responsable de la DAFPEN– Mme GOUJOU Doyenne des IPR – 3 UNSA – 3 FSU – 1 Snalc

L'organisation de la formation

Le but de ce groupe de travail est de suivre l'avancement de la formation de la mise en œuvre de la réforme.

Les formations auront lieu au plus près (géographiquement) des enseignants, discipline par discipline. Les regroupements auront lieu par bassin ou par établissement, dans le but d'éviter au maximum les déplacements.

Les formations auront lieu pour tous les enseignants des lycées publics, les coordonnateurs des lycées privés et des coordonnateurs de discipline du collège.

Ce ne sera pas le cas dans toutes les disciplines à cause du nombre de collègues.

Les formations auront lieu à partir du 12 mars jusqu'au 17 mai avec quelques exceptions :

- le plan national de formation (PNF)/séminaire des IPR de math débute en avril donc la formation de math sera du 10 avril au 17 mai
- le PNF hist-géo a entraîné un recul des formations entre avril et mai.
- SES : regroupement de bassin de début mai au 17 mai.

Des dates des formations ont été fournies aux proviseurs. Il y aura des OM pour les coordonnateurs de collège. Tous les participants auront des OM. Pour ceux qui ne seront pas identifiés en amont, ce sera régularisé ensuite.

Les formateurs seront les membres des corps d'inspection, accompagnés de chargés de mission et/ou de membre de cercles. En langues, ce sera inter-langues : 2 inspecteurs.

Les formations dureront entre ½ journée et 1 journée, et comprendront entre 35 et 150 collègues.

Des diaporamas seront mis sur m@gistère pour pouvoir travailler en amont.

Le parcours m@gistère sera modulaire pour éviter trop de clic : le but est de donner les enjeux de la réforme.

Il sera décomposé en 4 parties :

- enseignement disciplinaire
- enseignement pluridisciplinaire (SNT, enseignement scientifique, HLP....)
- accompagnement orientation
- enseignement facultatif

Les élus du SE-Unsa font remarquer que c'est la panique et l'urgence dans les établissements mais aussi chez les parents et les élèves.

Le 16 janvier, il y a eu une information à destination des établissements. Un diaporama a été envoyé aux établissements pour les guider sur qui pouvait faire quels enseignements. On le fait dans l'urgence pour soutenir les enseignants mais à la rentrée, les formations continueront.

L'ONISEP a mis en place des outils.

Le supérieur pense avoir une marge de manœuvre suffisante pour s'adapter à cette réforme et réfléchit à des parcours de positionnement. L'université a demandé au rectorat une remontée des choix des élèves pour pouvoir préparer des modules d'accompagnement.

Les sites de Montpellier, Nîmes et Perpignan ont été consultés.

Les enseignements de spécialité

Enseignement scientifique : la formation va être incorporée dans les 3 formations disciplinaires scientifiques. L'idée est d'avoir un groupe hétérogène. Suite à la formation, l'enseignant doit repartir avec un kit, un bilan.

HLP (humanité, littérature et philosophie) : formation pour tous les professeurs de philosophie et les coordonnateurs de lettres.

Géopolitique : formation pour l'hist-geo. La spécialité sera évoquée pour les professeurs de SES durant leur formation disciplinaire.

Math complémentaire / math experte : le texte est notre base. Donc l'option math complémentaire est réservée aux élèves ayant suivi la spécialité maths en 1^{ère}.

À la demande du SE-Unsa, un mail sera envoyé dans tous les établissements de l'académie afin de bien clarifier ce point. Cependant, même si ce n'est pas le cas pour septembre 2019, cela pourrait être rediscuté par la suite, avec l'éventualité de deux options "math complémentaire" différentes selon si la spécialité a été suivie en 1^{ère} ou non.

SNT : 335 enseignants seront concernés par la formation. (1j+1j courant avril). Un appel à candidature a été fait et doit être remonté pour le vendredi 22 février. Travail en atelier, pratique professionnelle pour essayer de construire tous ensemble en kit « de survie » pour la rentrée.

NSI : 124 enseignants seront concernés par la formation. Juin - juillet (2 ou 3 semaines – maximum 10 juillet) pour obtenir un diplôme universitaire à la fac de Montpellier. 240 000€ engagés dans le DU. 25h en présentiel + 10h à distance et 5 blocs puis 2x2 semaines l'année d'après.

Attention la formation existera encore les années suivantes mais seule cette session sera diplômante : il s'agit de ne pas créer une inégalité et faire la transition jusqu'au CAPES informatique de la session 2020.

Un désaccord existe entre M. Dordan et les représentants des enseignants :

M. Dordan pense que les enseignants qui ont déjà l'habilitation pour enseigner ISN n'ont pas besoin de s'inscrire à cette formation.

Les représentants affirment que dans les établissements cette formation a été prioritairement réservée justement à ses enseignants là.

La question reste en suspens, les représentants du personnel proposent de remonter le nom des enseignants qui ont l'habilitation ISN et qui se sont inscrits (ou pas) à la formation NSI. Pour le SE-Unsa, c'est à l'administration de faire ce travail de recensement.

Les convocations en formation

Le public soumis à formation a été laissé à l'appréciation des corps d'inspection.

Les OM vont être progressivement envoyés par bloc de disciplines.

Les chefs d'établissement sont au courant et vont prêter leurs salles.

La plupart des autres formations sont suspendues pour permettre la formation sur les nouveaux programmes.

M. Dordan insiste fortement pour dire que la question du budget n'intervient pas, il insiste pour dire que cette question a été mise de côté. Il est logique que le chef d'établissement laisse partir l'enseignant en formation, même si ça concerne toutes les disciplines. La formation est prioritaire.

Concernant EAF, toujours pas de nouvelles sur les modalités d'évaluation pour la session 2020, c'est à dire pour les élèves qui ont fait quasiment la moitié de leur temps de préparation à l'examen.

VOIE PRO : ça va être mieux organisé que pour la voie GT !

3 temps de formation avec différents publics cibles sont prévus :

- chef d'établissement,
- chef de travaux,
- profs : 1 journée disciplinaire (pour les matières générales) et 1 journée sur le co-disciplinaire (la co-animation et le chef d'œuvre) d'ici la fin avril.

Le doyen va coordonner la formation pour les enseignants de la voie PRO.

